

L'an deux mil vingt deux et le dix-neuf septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arno GASTAMBIDE, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Mmes ETCHEVERTZ, DUHALDE, ETCHEVERRY, OXARANGO et MM. BARBIER, BARNECHE, BISCAY, GASTAMBIDE, HERNANDEZ, MONGABURE, OTEIZA, PARACHOU

Procurat ion(s) :**Étai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
15 septembre 2022

Étai(en)t excusé(s) :

Mmes DARGUY, PEREZ, SABALOUE

Date d'affichage
15 septembre 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

20 septembre 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Chantal ETCHEVERTZ

et publication du

20 septembre 2022

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Mr le Maire s'étant retiré au moment du vote, le conseil municipal, réunit sous la présidence de Mr Frédéric HERNANDEZ, adjoint

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	4 534,00
	Réalisé :	4 362,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	4 534,00
	Réalisé :	4 533,47
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	0,00
	Réalisé :	475,00
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	171,47
Fonctionnement :	475,00
Résultat global :	646,47

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à AYHERRE

Le Maire Arno GASTAMBIDE

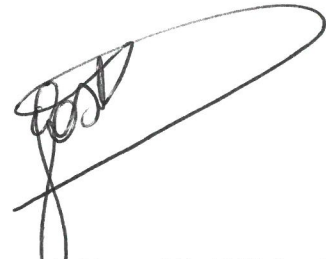


IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents:11
Nombre de suffrages exprimés :11
VOTES - Pour :11
Contre :
Abstentions :

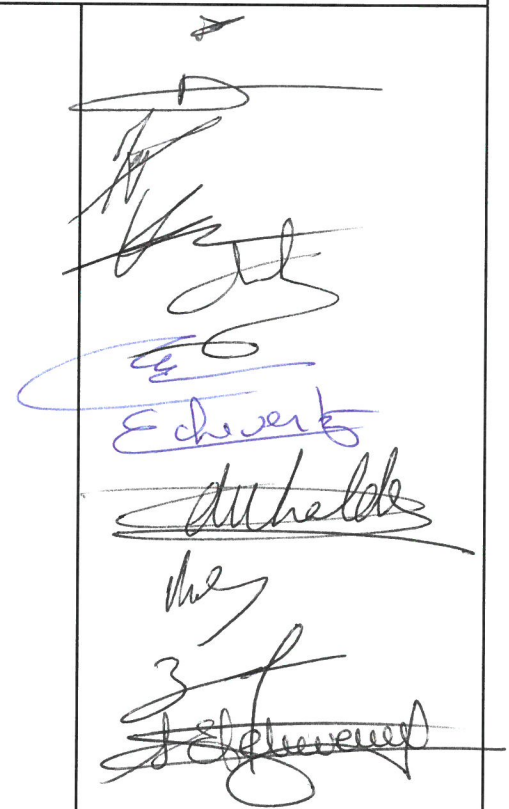
Date de convocation : 15/09/2022

Présenté par le Maire ,
A AYHERRE, le 19/09/2022
le Maire ,
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
Le Maire s'étant retiré lors du vote.
A AYHERRE, le 19/09/2022



Les membres de l'Assemblée Délibérante,

OTGIZA Ramiro
Barneche Patrick
Fozgane Philippe
Borbier Kossu
HEANANJEL Frederic
OXARANGO Opote
ECHERTZ Chantal
DUHALDE Kattalin
PARACHAU Henri
BISCHOP SAMUEL
Echeverry Sabine



Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 20/09/2022, et de la publication le 20/09/2022

A AYHERRE, le 20/09/2022

